



COMMUNE DE CHESEREX

Rue du Vieux-Collège 38, 1275 Chésereux
t 022 369 90 40 – f 022 369 90 49
greffe@cheserex.ch – www.cheserex.ch

Décisions du Conseil communal de Chésereux prises lors de sa séance du 27 septembre 2007

Préavis municipal 22/2007 : Réfection de l'auberge communale « Les Platanes »

Le Conseil communal a décidé :

- d'autoriser la Municipalité d'entreprendre les travaux de rénovation de l'auberge communale « Les Platanes »
- d'octroyer à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 80'000.00 (huitante mille francs suisses) pour le financement de ces travaux, à prélever sur la trésorerie courante.

Préavis municipal 23/2007 : Arrêté d'imposition pour l'année 2008

Le Conseil communal a décidé :

- d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2008, tel que présenté.

Chésereux, le 28 septembre 2007

Fabienne Monnaert

Secrétaire municipale

Avis affiché au pilier public du 28 septembre au 18 octobre 2007